

Arrêté portant recevabilité des candidatures et composition des listes pour le renouvellement partiel du Conseil de Faculté – Collège des usagers - Scrutin du 05 avril 2016.

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L719-1 à L719-2 et D719-1 et suivants.

Vu les statuts de l'Université de La Réunion

Vu les statuts de la Faculté de Droit et d'Economie

Vu l'arrêté du Doyen en date du 1er mars 2016

ARRETE

Article 1 : Liste des candidats et candidatures déclarées recevables :

- Collège des Etudiants et usagers
 - Liste " UNEF ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES "
 - CERVAUX Maeva
 - TORVILLE Laurent Jean-David
 - GEERS Eloïse
 - VAVELIN William
 - MAHAVANDE Yveline Anthonetta
 - FAUCON Frédéric

Article 2 : La Commission électorale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 23 mars 2016 Le Doyen de la Faculté,

Jean-Marc RIZZO